



**Appel à candidatures - Chargé(e) de mission DAAC Patrimoine & Architecture Pays d'Aix**

Destinataires : Enseignants titulaires du second degré de l'enseignement public

Dossier suivi par : Mme Marie DELOUZE – Tel : 04 42 93 88 41 – Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant titulaire du second degré de l'enseignement public, en tant que Chargé(e) de mission **Patrimoine & Architecture Pays d'Aix** auprès de la Délégation académique à l'action culturelle, rémunéré(e) en IMP à hauteur de 2 500 euros annuels, représentant un temps de travail annuel indicatif de 27 équivalent-journées.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

### **MISSION GENERALE**

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle par délégation du recteur, la ou le Chargé(e) de mission DAAC a pour objectif principal de favoriser l'ouverture artistique et culturelle des élèves en lien avec les apprentissages, conformément au Projet académique 2026-2030.

### **CONNAISSANCES ATTENDUES**

- le cadre de référence et les textes officiels de l'éducation artistique et culturelle
- les priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'élève
- les dispositifs proposés par la DAAC
- une bonne connaissance des domaines du Patrimoine et de l'Architecture
- un intérêt avéré pour les structures patrimoniales du pays d'Aix-en-Provence et de ses alentours

### **COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES**

- concevoir et animer des actions de formation
- produire des supports pédagogiques à destination des enseignants
- maîtriser les outils de communication et d'information

### **QUALITES RECHERCHEES**

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps, être réactif et autonome
- s'inscrire dans une démarche collective, savoir travailler en équipe et animer un partenariat

### **MISSIONS SPECIFIQUES**

- **Expert pédagogique au service du domaine patrimoine Architecture de la DAAC**
  - Être force de proposition pour développer des actions variées
  - Élaborer des pistes pédagogiques pour aider les enseignants à articuler les actions et projets EAC aux programmes
  - Proposer et mettre en œuvre des déclinaisons académiques pour les actions nationales
  - Expertiser des actions menées dans les classes via le pass Culture

- Conseiller des structures du territoire sur l'articulation de leurs actions avec les attendus pédagogiques
  - Coconstruire et suivre avec la (ou les) structure(s) culturelle(s) des projets en partenariat proposés dans le cadre des appels à projets DAAC
  - Coordonner et accompagner le projet « Dans les yeux de Giacometti » inscrit au catalogue des projets DAAC 2026-2027 et participer à la formation en lien, en co-construction avec le Musée Granet
  - Valoriser les actions et ressources du domaine
  - Travailler en équipe avec les autres chargés de mission du domaine
- **Formateur**
    - Coconstruire des formations en lien avec les structures culturelles partenaires
    - Animer ces formations
    - Faire l'accompagnement et le suivi opérationnel de ces formations et leur compte-rendu
- **Référent territorial de réseau**
    - Conseiller les enseignants sur les différents appels à projets
    - Aider à l'utilisation d'ADAGE
    - Accompagner les équipes des collèges et lycées dans l'utilisation de la part collective du pass Culture
    - Relayer de bonnes pratiques identifiées sur le terrain

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2026-2027 à compter du 1er septembre 2026.

Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2027.

Les enseignant(e)s souhaitant candidater sont invité(e)s :

- à prendre contact en amont avec Emmanuelle Aubouin, conseillère académique : [daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr)
- à transmettre par voie hiérarchique et par voie électronique, **avant le 26/06/2026** à [ce.daac@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.daac@ac-aix-marseille.fr), un dossier constitué des documents suivants :
  - ✓ curriculum vitae
  - ✓ lettre de motivation
  - ✓ dernier rapport d'inspection
  - ✓ avis circonstancié du chef d'établissement
  - ✓ toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature.

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien à la DAAC.

Ils ou elles recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : [ce.daac@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.daac@ac-aix-marseille.fr)

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*